

La Banque des Territoires et l'IREV s'engagent en faveur de la transition écologique et du développement économique des quartiers prioritaires



Dans le cadre du renouvellement des nouveaux contrats de ville « Engagement Quartiers 2030 », la Banque des Territoires renforce son soutien aux côtés de l'État, des bailleurs sociaux, des collectivités et de tous les porteurs de projets prêts à investir dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV).

Entre 2024 et 2030, la Banque des Territoires mobilisera 2Mds€ en faveur de la transformation écologique des quartiers, notamment l'adaptation au réchauffement climatique, et le développement économique des quartiers, conditions indispensables de la cohésion sociale.

Dans les Hauts-de-France, la Banque des Territoires et l'IREV s'engagent dans un programme d'actions 2024 - 2026 autour de deux priorités stratégiques :

La transition écologique des écoles

La rénovation énergétique des écoles dans les QPV est un levier pour améliorer les conditions d'enseignement des élèves, notamment en adaptant l'école aux effets du changement climatique.

- Confort d'été, acoustique ou modularité des locaux sont autant d'enjeux à intégrer dans le cadre d'une rénovation. Dans un environnement urbain souvent fortement artificialisé, la désimperméabilisation et la renaturation des cours d'école permettent de lutter contre les îlots de chaleur, de soutenir la biodiversité et d'offrir un cadre de vie plus agréable aux élèves, aux personnels et aux familles.
- La rénovation de l'école offre également l'opportunité de requalifier, de végétaliser et d'apaiser les espaces urbains autour de l'école en développant les mobilités douces ou en

mettant en place « des rues aux enfants ».

A la fois symbole et levier concret, la rénovation des écoles contribue à la transition écologique des quartiers prioritaires et à l'amélioration de leur attractivité. Cette action s'inscrit également dans le cadre du programme Edurenov de la Banque des Territoires.

La revitalisation des cellules commerciales en pied d'immeubles

Les ensembles de logements collectifs dans les quartiers prioritaires disposent de cellules commerciales souvent vacantes ou sous-occupées.

- La revitalisation de ces cellules commerciales permet d'améliorer l'image d'un quartier et d'offrir des services et commerces de proximité pour les habitants.
- Ces cellules peuvent également constituer un véritable levier en soutien à des formes économiques nouvelles, hybridant citoyenneté et développement économique. Leur valorisation par les bailleurs sociaux est un enjeu.

Un travail de réflexion sur ces deux axes sera piloté par l'IREV avec pour objectif la capitalisation et la diffusion de savoirs et d'expériences inspirantes et innovantes dans les territoires et la montée en qualification des acteurs.

L'Etat, la Région Hauts-de-France, les intercommunalités et communes pilotes des contrats de ville, les bailleurs sociaux ainsi que les consulaires seront impliqués dans la mise en œuvre de ces deux actions.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.



**BANQUE des
TERRITOIRES**



Communiqué de presse

Politique de la ville : l'IREV (Centre de ressources politique de la ville des Hauts-de-France) et la Banque des Territoires s'engagent en faveur de la transition écologique et du développement économique des quartiers prioritaires

Paris, le 20 novembre 2024

L'IREV est le centre de ressources de la politique de la ville des Hauts-de-France et l'acteur central de la politique de ville qui anime le réseau des professionnels, permet la montée en qualification des acteurs locaux et favorise la capitalisation et la diffusion des savoirs

Il rassemble l'Etat, la Région Hauts-de-France, les intercommunalités et les communes pilotes des contrats de ville ainsi que des membres associés comme la Banque des Territoires.

Afin de soutenir les perspectives de restaurer l'égalité en faveur des quartiers politique de la ville, l'IREV contribue à la mobilisation des politiques publiques au service des quartiers et à la participation des habitants à leur élaboration. Les enjeux de transition écologique, la prévention des discriminations et l'égalité en matière d'éducation sont au cœur des priorités de l'IREV et de ses adhérents.

Dans le cadre du renouvellement des nouveaux contrats de ville « Engagement Quartiers 2030 », la **Banque des Territoires** renforce son soutien aux côtés de l'Etat, des bailleurs sociaux, des collectivités et de tous les porteurs de projets prêts à investir dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV).

Entre 2024 et 2030, la Banque des Territoires mobilisera 2Mds€ en faveur de la transformation écologique des quartiers, notamment l'adaptation au réchauffement climatique, et le développement économique des quartiers, conditions indispensables de la cohésion sociale.

Dans les Hauts-de-France, la Banque des Territoires et l'IREV s'engagent dans un programme d'actions 2024 – 2026 autour de deux priorités stratégiques :

- **La transition écologique des écoles :**

La rénovation énergétique des écoles dans les QPV est un levier pour améliorer les conditions d'enseignement des élèves, notamment en adaptant l'école aux effets du changement climatique.

- Confort d'été, acoustique ou modularité des locaux sont autant d'enjeux à intégrer dans le cadre d'une rénovation. Dans un environnement urbain souvent fortement artificialisé, la désimperméabilisation et la renaturation des cours d'école permettent de lutter contre les îlots de chaleur, de soutenir la biodiversité et d'offrir un cadre de vie plus agréable aux élèves, aux personnels et aux familles.
- La rénovation de l'école offre également l'opportunité de requalifier, de végétaliser et d'apaiser les espaces urbains autour de l'école en développant les mobilités douces ou en mettant en place « des rues aux enfants ».

Poids : 366.73 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]



Type d'actualites: [Actu de l'IREV](#) [3]

Dates: Mercredi 27 novembre 2024 - 17:15

Thématiques: [Collectivités / Etablissement public](#) [4]

[Développement durable](#) [5]

[Développement économique](#) [6]

[Politique de la ville - DSU](#) [7]

Territoires : [Région Hauts de France](#) [8]

Publié le 28 novembre 2024

URL de la source (modifié le 28/11/2024 - 11:15): <https://www.irev.fr/actualites-0/signature-de-la-convention-banque-des-territoires-irev-au-salon-des-maires>

Liens

[1] https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/communiqu_e_de_presse_banque_des_territoires-irev_.pdf

[2] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4314>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3676>

[5] <https://www.irev.fr/developpement-durable>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3678>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[8] <https://www.irev.fr/region-hauts-de-france-1>

Bannière: